



**Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du vendredi 28 mars 2014 à 20 heures 30**

Présents: Olivier FONS, Nicole MATHONNET, Elodie LEFEBVRE, Jérôme FOUVET, Alain AMIEUX, Sylvain ARNAUD, David LE GUEN, Michel GONNET, Yoann ROTH, Jean-Pierre JACQUIER, Charley SCEMAMA

Secrétaire de séance : Yoann ROTH

Après avoir installé le conseil municipal, Xavier CRET, maire sortant, laisse la présidence à Nicole MATHONNET, la doyenne d'âge, pour procéder à l'élection du Maire.

ELECTION DU MAIRE

Madame MATHONNET rappelle que l'élection se fait à bulletin secret, et demande qui est candidat.

1 seul candidat se présente : Olivier FONS ;

Olivier FONS est élu maire par 11 voix pour.

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Monsieur Olivier Fons informe le conseil que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. Le nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Le conseil à l'unanimité accepte la création de 3 postes d'adjoints

ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du maire.

1^{ER} adjoint

Monsieur le maire propose Nicole MATHONNET au poste de 1^{ère} adjointe. Celle-ci accepte.

Après le vote, Nicole MATHONNET est élue 1^{ère} adjointe avec 11 voix pour.

Elle sera responsable entre autre de l'urbanisme, du patrimoine et chargée de l'administration générale

2^{ème} adjoint

Monsieur le maire propose Michel GONNET au poste de 2^{ème} adjoint. Celui-ci l'accepte.

Il est élu avec 11 voix pour.

Le deuxième adjoint sera délégué pour remplir les fonctions de responsable des réseaux, voiries et aménagement du territoire.

3^{ème} adjoint

Elodie LEFEBVRE accepte le poste de 3^{ème} adjoint que lui propose Monsieur le maire.

Elle est élue avec 11 voix pour, et sera déléguée pour remplir les fonctions de responsable des affaires sociales et agricoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00

Le Maire

le secrétaire de séance

L'équipe municipale en place vous remercie pour son élection. Nous mettrons tout en œuvre pour conforter votre choix et vous confirmons que toute décision importante se fera en concertation dans le but d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre.

Nous tenons à remercier, pour leur travail au sein de la commune, les membres du conseil municipal sortant qui pour des raisons personnelles ou de choix ne sont pas présents sur cette mandature et plus particulièrement Xavier Cret, maire sortant.